



*Projets ÉtAmiante financé par le GIS GESTES (Groupe d'études sur le travail et la santé au travail) et AmiEtat financé par l'Agence Nationale de la Recherche au titre du projet ANR-21-CE36-0005-01*

## **Des fonctionnaires immunisés ? Invisibilité de la santé au travail dans la fonction publique**

***Colloque organisé les 24 et 25 novembre 2022  
à Nantes (sous réserve)***

### **Appel à communication**

Fin 2019, un·e salarié·e sur cinq travaille dans la fonction publique, soit 5,66 millions de personnes dont 67 % ont le statut de fonctionnaire (Donzeau, Pons, 2021). Personnels soignants, enseignant·e·s, militaires, secrétaires, agent·e·s d'entretien, etc., elles et ils relèvent de l'une des trois fonctions publiques (d'État, hospitalière ou territoriale), secteur où tous les métiers sont représentés (Bilan, Gally, 2021). Les risques professionnels auxquels ils et elles sont exposé·e·s sont donc *a priori* identiques à ceux du secteur privé. Or l'exposition aux risques professionnels, les mobilisations pour l'amélioration des conditions de travail, ainsi que les effets de statuts d'emploi spécifiques des fonctionnaires, restent largement invisibles dans le champ académique. La pandémie de Covid-19 en présente une nouvelle illustration (Amossé *et al.*, 2021).

Les enjeux de santé au travail ont fait l'objet de nombreuses recherches depuis le milieu des années 2000. Plusieurs numéros de revues ont ainsi été consacrés à cet objet, que ce soit dans *Actes de la Recherche en Sciences Sociales* (2006), la *Revue française des affaires sociales* (2008), la *Revue d'histoire moderne et contemporaine* (2009), *Mouvements* (2009), *Politix* (2010), *Sociologies pratiques* (2013) ou la *Nouvelle revue du travail* (2014). Les sujets explorés relèvent d'enjeux variés : de savoirs et de pouvoirs, de mise en visibilité (Bruno *et al.*, 2011 ; Henry, 2017), des pratiques de prévention (Viet, Ruffat, 1999 ; Buzzi *et al.*, 2006) comme des conséquences néfastes du travail en matière de santé (Omnès, Bruno, 2004), qu'elle soit physique ou mentale (Loriol, 2003 ; Buscatto *et al.*, 2008). Mais comme ailleurs en Europe (Johnston, McIvor, 2000 ; Rainhorn, Bluma, 2014 ; Ziglioli, 2016), cette littérature se concentre sur le secteur privé et s'intéresse peu au travail dans la fonction publique et à ses spécificités, même si quelques exceptions

offrent une comparaison entre l'Europe occidentale et les démocraties populaires (Rosental, 2017).

Participant de cette invisibilisation, les études statistiques qui évaluent l'exposition des fonctionnaires et contractuel·le·s aux risques professionnels sont limitées. Les résultats issus de l'enquête *Conditions de travail* de la Dares (Mauroux *et al.*, 2021) les concernant sont minoritaires. Quant à l'enquête *Surveillance médicale des expositions des salariés aux risques professionnels* (Sumer) qui existe depuis 1994, elle ne s'est ouverte aux agent·e·s de la fonction publique territoriale qu'à partir de 2010, et aux trois versants de la fonction publique seulement en 2017. En optant pour une entrée par métiers (soignant·e·s, diplomates, éboueurs, policier·e·s...), certains travaux parviennent à rendre compte des risques professionnels encourus par les travailleur·se·s des fonctions publiques et de l'usure physique (Carricaburu *et al.*, 2008 ; Gadéa, Divay, 2012 ; Gautier, 2021) ou mentale (Boussard *et al.*, 2006 ; Loriol 2010 ; Lhuilier, 2013) dont ils et elles sont victimes. Ces recherches se concentrent toutefois sur les risques les plus reconnus (musculo-squelettiques et psycho-sociaux), tandis que l'exposition des agent·e·s aux risques toxiques demeure un impensé. Surtout, ces études se désintéressent généralement du cadre d'exercice et du statut de fonctionnaire (Cartier *et al.*, 2010) et de leurs effets sur la santé, hormis pour les penser comme une « mise à l'abri » (Bret, 2020). Les études en sciences sociales semblent ainsi suivre un implicite, selon lequel le statut de fonctionnaire, qui garantit l'emploi, préviendrait en lui-même des risques professionnels.

Chacune des trois fonctions publiques est dotée de ses propres règles statutaires, bien spécifiques. Tous ces textes renvoient toutefois aux dispositions du Code du travail sur la santé et sécurité au travail, et particulièrement à sa partie IV concernant les principes généraux relatifs aux risques professionnels, notamment en matière de prévention. Les travaux de quelques auteur·e·s questionnent les spécificités de ces dispositifs de prévention et de réparation de la santé au travail dans la fonction publique. Il est ainsi souligné qu'il s'y pratique une médecine de prévention, qui dépendrait « dans les administrations de la seule volonté de la personne publique employeur » (Join-Lambert, 2003). Les procédures de reconnaissance de la maladie professionnelle et de l'inaptitude y sont également spécifiques (Dedessus Le Moustier, Dedessus Le Moustier, 2016) et laissent peu de marge de manœuvre aux agent·e·s pour agir sur les décisions prises à leur égard (Gaboriau, 2020). Dans les faits, les dispositions de la partie IV du Code du travail semblent ainsi loin d'être appliquées. Tout se passe comme si l'État-employeur se préservait de toute sanction ou coercition. Alors qu'un rapport parlementaire souligne l'urgence d'améliorer la prise en charge de la santé au travail des fonctionnaires (Lecocq *et al.*, 2019), et à l'heure de réformes à venir des dispositifs de prévention de la santé au travail des fonctionnaires (mise en place des comités sociaux d'administration), les réponses envisagées ne font pas consensus.

**Afin de contribuer à combler l'angle mort scientifique que constitue la santé au travail dans la fonction publique, ce colloque se donne deux objectifs. D'une part, il vise à dresser un état de l'art des recherches existantes et en cours portant sur ces enjeux. D'autre part, en construisant des passerelles entre ces recherches, ce colloque doit permettre d'établir un échange entre les chercheur·e·s concerné·e·s par l'étude de la santé au travail dans la fonction publique. Cet appel à communication est ouvert à toutes les recherches en sciences sociales (sociologie, histoire, science politique, géographie, droit...).**

Les contributions pourront s'inscrire dans un ou plusieurs des axes de travail suivants :

## **1. Les conséquences des conditions de travail sur la santé : contenus du travail et manifestations pathologiques**

Le premier volet de cet appel invite les chercheur·e·s à interroger la manière dont les processus de « modernisation » des administrations publiques ont des conséquences sur les conditions de travail et la survenue de maladies ou de décès. Les formes de l'emploi public se métamorphosent fortement depuis les années 1970. Alors que la fonction publique pouvait apparaître comme un vecteur de promotion sociale, ces opportunités se réduisent drastiquement depuis quatre décennies (Gollac et Huguée, 2015). Ces transformations sont liées à l'évolution globale des effectifs de fonctionnaires (Donzeau, Pons, 2021) et à la part croissante d'agent·e·s contractuel·le·s : en 2005, les emplois statutaires ne représentaient plus qu'un quart des recrutements dans la fonction publique (Peyrin, 2020 ; Ruiz, 2021). Une autre caractéristique notable de la fonction publique est sa forte féminisation, qui concerne l'ensemble des trois versants, se poursuit tendanciellement et concerne en particulier la catégorie des contractuel·le·s (DGAFP, 2020 ; Gaboriau, 2019).

Cette mutation des statuts de travail dans les administrations publiques est étroitement corrélée aux facteurs de transformation de l'organisation du travail (Gillet, 2020). Mutualisation des services, concentration des tâches, informatisation des activités, etc. : le secteur privé et le secteur public ont été marqués par des dynamiques similaires d'intensification du travail dans les deux dernières décennies du vingtième siècle (Guillemot, 2011). Ce mouvement apparaît toutefois plus marqué dans les administrations publiques, où le temps de travail moyen est légèrement plus élevé et où les contacts avec le public sont plus fréquents et plus difficiles que dans les entreprises privées (Matinet, Rosankis, 2019). Cette intensification du travail apparaît comme l'une des causes à la fois d'un taux d'absentéisme plus élevé que dans le secteur privé et qui augmente progressivement depuis les années 1960 (Divay, 2010 ; Krynen *et al.*, 2011), mais aussi d'un important taux de suicides.

Les pensées du *New Public Management* ont contribué à réorganiser les activités de travail autour d'objectifs de performances quantifiées (Belorgey, 2010 ; Bezes *et al.*, 2011 ; Pierru, 2020). Ces logiques gestionnaires sont souvent vécues comme une perte de sens pour les agent·e·s (Cartier, 2002 ; Jounin, 2021), voire comme « la négation du travail réel » (Fortino, 2013). Elles accentuent en outre des situations de tensions avec les publics avec lesquels les agent·e·s sont en contact direct (Avril *et al.*, 2005 ; Matinet, Rosankis, 2019). Mais la prise en compte de ces risques organisationnels, ne doit pas faire oublier les risques physiques auxquels sont également exposé·e·s des agent·e·s aux professions très diverses, comme les contraintes posturales et articulaires, les risques chimiques et biologiques, etc. (Matinet, Rosankis, 2019). Sans oublier qu'au-delà d'une manipulation directe des produits ou matières toxiques, les risques chimiques peuvent également être liés à l'état des locaux de travail, en témoignent par exemple les récentes mobilisations contre l'amiante dans les écoles (Piquemal, Couleau, 2020) ou dans d'autres bâtiments administratifs (Collectif 350 tonnes et des poussières, 2022).

## **2. Les mobilisations collectives pour l'amélioration des conditions de travail**

Le deuxième volet de cet appel invite à compléter les études sur les relations professionnelles dans les fonctions publiques qui ont jusqu'ici accordé une place marginale aux enjeux de santé au travail (Siwek Pouydesseau, 1989 ; Saglio, 2004 ; Garabige, 2010 ; Le Saout, 2017 ; Vincent, 2020). Alors que les organisations syndicales y conservent une implantation significative, dans quelle mesure et comment la santé au travail est-elle saisie et constituée en enjeu de mobilisation par ces dernières ? Si la pénibilité du travail est parfois difficilement dicible du fait de l'attachement aux métiers et des normes de *care* qui les régissent (Meuret-Campfort, 2014), mais aussi en raison de « régimes de perceptibilité des risques » (Murphy, 2006) orientés par la croyance en la protection du statut d'une moindre pénibilité du travail administratif, l'existence d'un entre-soi et de sociabilités syndicales favorisent dans le même temps la formulation de discours critiques sur le travail et sa dégradation (Alfandari, 2017 ; Siblot, 2018). Dans cette optique, les enquêtes s'intéressant aux conditions de mise à l'agenda de la prévention et de la gestion des risques professionnels, variables entre versants de la fonction publique et en leur sein, sont particulièrement attendues. Elles seront notamment l'occasion de discuter la variété des canaux et des modalités empruntés par les mobilisations collectives.

Ce deuxième axe permettra également d'étudier l'émergence et les usages des dispositifs institutionnels de prévention de la santé au travail, mis en place tardivement et de manière très parcellaire dans les administrations publiques (Goussard, Tiffon, 2017). À l'instar des rares travaux sur les PTT (Join-Lambert, 2003), sur le rôle de l'inspection du travail (Pélisse, 2020) ou sur la création des comités d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail (CHSCT) (Collectif 350 tonnes et des poussières, 2022), nous chercherons à interroger la spécificité de la fonction publique en la matière (Comer, Del Sol, 2022) tout en questionnant conjointement l'instauration de logiques managériales les rapprochant des pratiques du privé (Join-Lambert *et al.*, 2017).

Enfin, dans le prolongement des travaux attentifs aux formes de politisation des enjeux de santé au travail et aux trajectoires et propriétés sociales des syndicalistes qui développent une expertise dans le domaine, les propositions de communication pourront questionner la spécialisation de militant·e·s expert·e·s, en lien avec la professionnalisation de certaines activités syndicales. Elles pourront aussi interroger la relégation symbolique et pratique des enjeux de santé au travail dans l'action syndicale (Henry, 2011) et leurs effets sur la structuration des carrières militantes (Ponge, 2021).

## **3. Parcours et statuts liés à la réparation quand la santé est dégradée**

Le troisième volet de cet appel interroge l'impact sanitaire des conditions de travail des fonctionnaires et contractuel·le·s qui peut se lire dans l'usure des corps, la survenue d'accidents ou de maladies. Une attention particulière sera portée aux trajectoires individuelles et collectives menant vers la reconnaissance ou non de ces maux du travail. À la lumière des obstacles déjà identifiés dans le secteur privé (Thébaud-Mony, 1991 ; Marchand, 2016 ; 2018 ; Primerano, 2019 ; 2020), nous questionnerons dès lors les parcours de réparation des agent·e·s de la fonction publique, et le sens qu'ils et elles leur confèrent.

Les conditions de reconnaissance de ces atteintes à la santé par le travail relèvent dans la fonction publique d'instances et d'acteurs très spécifiques, dont les particularités contribuent à rendre invisible – davantage encore que dans le secteur privé – la responsabilité du travail dans l'état de santé des personnels (David, Bigaouette, 1986). À l'exception de rares travaux en droit (Rioux, 2017 ; 2018), en santé publique (Farcis *et al.*, 2018 ; Lebreton-Chakour *et al.*, 2012) et récemment en sociologie (Gaboriau, 2020 ; 2021), les modalités d'accès à la reconnaissance dans la fonction publique constituent un angle mort de la recherche (Barlet, Prete, 2021).

Cet axe s'attachera donc à étudier la manière dont les agent·e·s et leurs représentant·e·s se mobilisent ou se sont mobilisé·e·s pour faire reconnaître leurs expositions et leurs maladies professionnelles ou « imputables au service », mais également, en amont, pour obtenir l'élargissement de la surveillance médicale clinique. Les contributions pourront par exemple s'employer à rendre compte des confrontations et des compromis entre administrations et représentant·e·s syndicaux·ales autour de la reconnaissance des maladies professionnelles (Henry, Jouzel, 2008) comme de l'institutionnalisation et du fonctionnement des instances concernées par la réparation des conséquences de l'exposition aux risques professionnels. Ce volet s'intéressera également aux acteurs en charge de l'instruction et de la reconnaissance, notamment aux acteurs médicaux que sont les médecins agréé·e·s et les médecins de prévention. Les enquêtes présentées pourront ainsi documenter tout un ensemble d'institutions encore méconnues que sont la médecine de prévention, les commissions de réforme, les centres de gestion et leurs services de prévention.

Les contributions pourront également s'attacher aux mécanismes qui renvoient hors de la sphère professionnelle certaines expositions subies par les agent·e·s. Il en est ainsi par exemple de la création de catégories d'exposition à l'amiante, qualifiées alternativement « d'intramurale passive », « para-professionnelle » ou « environnementale » (Henry, 2007 ; Collectif 350 Tonnes et des Poussières, 2022), portant à croire que l'activité de travail n'est pas en lien avec les cancers et fibroses pulmonaires survenant des décennies plus tard.

## **Format**

Pour rappel, cet appel à communication est ouvert à toutes les recherches en sciences sociales (sociologie, histoire, science politique, géographie, droit, etc). Les propositions se fondant sur des recherches empiriques (qualitatives ou quantitatives) seront privilégiées. Les organisateurs et organisatrices envisagent la préparation d'un dossier spécial dans une revue à comité de lecture à l'issue du colloque. Des versions rédigées des communications seront donc attendues.

## **Calendrier**

Les propositions de communication (deux pages maximum dont présentation des matériaux empiriques) sont attendues pour le 1er juin 2022.

Le retour des évaluateurs et évaluatrices se fera la première semaine de juillet 2022.

Les communications définitives seront attendues pour le 15 octobre 2022.

Les propositions et communications rédigées sont à adresser à :

[350tonnesetdespoussieres@groupe.renater.fr](mailto:350tonnesetdespoussieres@groupe.renater.fr)

## **Membres du comité scientifique**

Émilie Biland-Curinier, Professeure de sociologie et science politique, CSO

Renaud Bécot, Maître de conférence en histoire, PACTE

Marie Cartier, Professeure de sociologie, CENS

Clémentine Comer, Chercheuse post-doctorante en science politique, IRISSE

Véronique Daubas-Letourneux, Professeure de sociologie, Arènes

Eric Geerkens, Professeur d'histoire, Université de Liège

Emmanuel Henry, Professeur de sociologie, IRISSE

Michel Héry, ancien responsable de la mission veille et prospective, INRS

Renaud Hourcade, Chargé de recherche en science politique, Arènes

Odile Join-Lambert, Professeure de sociologie et d'histoire, Printemps

Bleuwenn Lechaux, Maîtresse de conférence en science politique, Arènes

Gabrielle Lecomte-Ménahès, Chercheuse post-doctorante en sociologie, PACTE

Anne Marchand, Chercheuse post-doctorante en histoire et sociologie, CHS et Giscop93

Arnaud Mias, Professeur de sociologie, IRISSE

Sylvie Morel, Maîtresse de conférence en sociologie, CENS

Judith Rainhorn, Professeure d'histoire, CHS

Pierre Rouxel, Chercheur post-doctorant en science politique, CERAPS

Catherine Vincent, Chercheuse en sociologie, IRES

## **Membres du comité d'organisation**

Renaud Bécot, Maître de conférence en histoire, IEP de Grenoble

Clémentine Comer, Chercheuse post-doctorante en science politique, IRISSE

Gabrielle Lecomte-Ménahès, Chercheuse post-doctorante en sociologie, PACTE

Anne Marchand, Chercheuse post-doctorante en histoire et sociologie, CHS et Giscop93

Pierre Rouxel, Chercheur post-doctorant en science politique, CERAPS



## Bibliographie

- « Santé et travail. Déni, visibilité, mesure », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, vol. 3, n°163, 2006.
- « Santé et travail (2). Victimes et responsables », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, vol. 5, n°165, 2006.
- « Santé et travail », *Revue française des affaires sociales*, n° 2-3, 2008.
- « Les maladies professionnelles : genèse d'une question sociale (XIX e - XX e s.) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 1, n°56, 2009.
- « La santé à l'épreuve du travail », *Mouvements*, n°58, 2009.
- « Santé et travail », *Politix*, vol. 91, n°3, 2010.
- « Santé et travail : déjouer les risques ? », *Sociologies pratiques*, vol. 1, n°26, 2013.
- « Santé au travail : regards sociologiques », *la Nouvelle revue du travail*, vol. 4, 2014.
- Alfandari François, « Le syndicalisme à l'heure de la transformation de la psychiatrie. Des militants CGT à l'hôpital psychiatrique du Vinatier (Lyon, années 1960-1970) », *Genèses*, vol. 107, n°2, 2017, p. 82-105.
- Amossé Thomas et al., « Quelles sont les conditions de travail des métiers de la « deuxième ligne » de la crise Covid ? », *Dares Analyses*, n°23, 2021.
- Avril Christelle, Marie Cartier et Yasmine Siblot, « Les rapports aux services publics des usagers et agents de milieux populaires : quels effets des réformes de modernisation ? », *Sociétés contemporaines*, vol. 58, n° 2, 2005, p. 5-18.
- Barlet Blandine, Prete Giovanni, La sous-reconnaissance des maladies professionnelles en France. Revue bibliographique des travaux de sciences sociales et de santé publique (1990-2020). Rapport de recherche, CRD Anses/Inserm (IRIS), 2021.
- Belorgey Nicolas, *L'hôpital sous pression. Enquête sur le « nouveau management public »*, Paris, La Découverte, 2010.
- Biland Émilie, Gally Natacha, « Chapitre 3. Fonction publique : vers un nouveau modèle ? », in Thomas Frinault (dir.), *Nouvelle sociologie politique de la France*. Armand Colin, 2021, p. 45-56.
- Bezes Philippe et al., « New Public Management et professions dans l'État : au-delà des oppositions, quelles recompositions ? », *Sociologie du travail*, vol. 53, n° 3, 2011, p. 293-348.
- Boussard Valérie, Caroly Sandrine, Loriol Marc, « La résistance à la psychologisation des difficultés au travail. Le cas des policiers de voie publique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 5, n°165, 2006, p. 106-113.
- Bret Hugo, « Se dépenser et se préserver. Éboueurs et balayeurs du secteur public », *Travail, genre et sociétés*, vol. 43, n°1, 2020, p. 51-66.
- Bruno Anne-Sophie, Geerkens Éric, Hatzfeld Nicolas, Omnès Catherine, *La santé au travail, entre savoirs et pouvoirs, XIXe-XXe siècles*, Rennes, PUR, 2011.
- Buscatto Marie, Loriol Marc, Weller Jean-Marc, *Au-delà du stress au travail*. Érès, « Clinique du travail », 2008.
- Buzzi Stéphane, Devinck Jean-Paul et Rosental Paul-André, *La santé au travail : 1880-2006*, Paris, la Découverte, 2006.
- Carricaburu Danièle, Lhuillier Dominique, Merle Véronique, « Quand soigner rend malade : des soignants face au risque infectieux à l'hôpital », *Santé Publique*, vol. 20, 2008, p. 57-67.

Cartier Marie. « La lettre, dans quel esprit ? Notes de terrain sur le métier de facteur », *Vacarme*, vol. 20, n°3, 2002, p. 90-94.

Cartier Marie, Retière Jean-Noël, Siblot Yasmine (dir.), *Le salariat à statut. Genèses et cultures*, Presses universitaires de Rennes, 2010.

Collectif 350 tonnes et des poussières, « Une épidémiologie paritaire ? », *Travail & Emploi*, 2022 (à paraître).

Comer Clémentine, Del Sol Marion, « Chapitre 9 – Agents de la fonction publique : les oubliés de la couverture santé collective ? », in Batifoulier Philippe, Del Sol Marion (dir.), *Plus d'assurance santé pour moins de protection ? Le patient face au marché*, Presses du Septentrion, 2022 (à paraître).

David Hélène, Bigaouette Michel, « Le poids de l'inaptitude au travail dans les prises de retraite d'une grande municipalité », *Sociologie et sociétés*, vol.18, n° 2, 1986, p. 47-60.

Dedessus Le Moustier Nathalie, Dedessus Le Moustier Gilles, « L'analyse comparée du traitement de l'inaptitude par les droits du travail et de la fonction publique », in Del Sol Marion, Héas Franck (dir.), *Variations sur et autour de l'inaptitude en sante-travail*, Toulouse, Octares, 2016, p. 13-28.

DGAFP, *Rapport annuel sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique*, Direction générale de l'administration et de la fonction publique, ministère de la transformation et de la fonction publique, 2020.

Divay Sophie. « Les précaires du care ou les évolutions de la gestion de l'« absentéisme » dans un hôpital local », *Sociétés contemporaines*, vol. 77, n°1, 2010, p. 87-109.

Donzeau Nathalie, Pons Yannig, « En 2019, l'emploi augmente dans les trois versants de la fonction publique », *Insee Première*, n° 1842, 2021.

Farcis Mathieu et al., « Reconnaissances en maladie professionnelle dans une collectivité territoriale de l'ouest de la France : analyse descriptive sur 10 ans », *Archives des Maladies Professionnelles et de l'Environnement*, 79 (4), 2018, p. 515-21.

Fortino Sabine. « Quand les logiques du privé investissent le secteur public : déstabilisation des collectifs et reflux de la participation », *Participations*, vol. 5, n° 1, 2013, p. 53-76.

Gaboriau Marion, « De la fabrication de la preuve à la décision. Reconnaissance, droit et usage de la maladie professionnelle dans la fonction publique territoriale », in Cavalin Catherine, Henry Emmanuel, Jouzel Jean-Noël, Pélisse Jérôme, *Cent ans de sous-reconnaissance des maladies professionnelles*, Paris, Presses des Mines, 2020, p. 235-253.

Gaboriau Marion, « Faire travailler sans contrat dans la fonction publique », *Revue française de sociologie*, vol. 1, n°60, 2019, p. 43-69.

Gaboriau Marion, *L'inaptitude au travail comme dispositif. De la production institutionnelle aux jugements en situation : le cas de la ville de Paris*, thèse de doctorat en sociologie, IEP Paris, 2021.

Gadéa Charles, Divay Sophie, « 12. Les professionnels du soin en proie aux troubles musculo-squelettiques », in Courtet Catherine (dir.), *Risques du travail, la santé négociée*. Paris, La Découverte, 2012, p.249-263.

Garabige Alexandra, « La logique du compromis belliqueux. Chronique d'une négociation sur le régime indemnitaire dans une mairie française », *Négociations*, vol. 14, n°2, 2010, p. 59-70.

Gautier Amandine, « Santé au travail et délégation de l'action publique. Le cas des agents de l'État en abattoir », *Gouvernement et action publique*, vol. 10, n°1, 2021, p. 81-100.



Gillet Anne (dir.), *Travailler dans les services publics : la nouvelle donne*, Presses de l'EHESP, Rennes, 2020.

Gollac Sibylle, Huguère Cédric, « Avoir trente ans dans le secteur public en 1982 et en 2002 les transformations d'une filière de promotion sociale par le diplôme », *Revue française d'administration publique*, vol.153, n°1, 2015, p. 23-43.

Goussard Lucie, Tiffon Guillaume (dir.), *Syndicalisme et santé au travail*, Bellecombe-en-Bauges, Croquant, 2017.

Guillemot Danièle. « Travail dans le public et le privé : une intensification parallèle », *Travail et emploi*, vol.128, n°4, 2011, p. 23-40.

Henry Emmanuel, *Amiante : un scandale improbable. Sociologie d'un problème public*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2007.

Henry Emmanuel, « Nouvelles dynamiques de savoirs et permanence des rapports de pouvoir. L'impact - limité - des transformations - importantes - de l'expertise en santé au travail », *Revue française de science politique*, vol. 61, n°4, 2011, p. 707-726.

Henry Emmanuel, *Ignorance scientifique et inaction publique : les politiques de santé au travail*, Paris, Sciences Po les presses, 2017.

Henry Emmanuel, Jouzel Jean-Noël, « Les politiques de santé au travail au prisme de la sociologie de l'action publique », *Santé Publique*, vol. 20, 2008, p. 181-189.

Johnston Ronald, McIvor Arthur, *Lethal Work : A History of the Asbestos Tragedy in Scotland*, Linton, Tuckwell Press, 2000.

Join-Lambert Odile, « Histoire du service médical des PTT (1943-1977) Regards sur l'État employeur et la santé au travail », *Travail et Emploi*, vol. 1, n°96, 2003.

Join-Lambert Odile, Arnaud Mias, Michel Pigenet, « Les syndicats à l'épreuve des frontières public/privé », *Sociologie du travail*, vol.59, n°1, 2017.

Jounin Nicolas, *Le caché de la Poste. Enquête sur l'organisation du travail des facteurs*, Paris, Editions la Découverte, 2021.

Krynen Bernard, Yeni Isabelle, Fournales Renaud, « Évaluation du dispositif de reclassement des fonctionnaires déclarés inaptes à l'exercice de leurs fonctions pour des raisons de santé », IGAS/IGA, décembre 2011.

Lebreton-Chakour Catherine, Massiani Pierre, Sari-Minodier Irène, « La reconnaissance des maladies professionnelles dans la fonction publique d'État : spécificités de la procédure et place du médecin de prévention », *Archives Des Maladies Professionnelles Et De L'Environnement*, n°73, 2012, p 646-654.

Lecocq Charlotte, Coton Pascale, Verdier Jean-François, « Santé, sécurité, qualité de vie au travail dans la fonction publique : un devoir, une urgence, une chance », *Rapport remis au premier Ministre*, 18 septembre 2019.

Le Saout Rémy, « La rationalisation budgétaire comme révélateur des rapports de pouvoir entre fonctionnaires et élus : l'exemple des DRH des communes intermédiaires », *Revue française d'administration publique*, vol. 164, n°4, 2017, p. 855-872.

Lhuillier Dominique, « Travail de sécurité publique, idéologies défensives et imaginaire social », *Connexions*, vol.1, n° 99, 2013, p. 29-44.

Loriol Marc, « La construction sociale de la fatigue au travail : L'exemple du burn out des infirmières hospitalières », *Travail et Emploi*, 2003, p.65 - 74.

Loriol Marc, « Travail des diplomates et contrôle des émotions », in Clot Yves (dir.), *Travail et santé*. Toulouse, Érès, « Clinique du travail », 2010, p. 37-50.

Marchand Anne. « Quand les cancers du travail échappent à la reconnaissance. Les facteurs du non-recours au droit », *Sociétés contemporaines*, vol. 102, n°2, 2016, p. 103-128.

Marchand Anne, Reconnaissance et occultation des cancers professionnels : le droit à réparation à l'épreuve de la pratique (Seine-Saint-Denis), thèse pour le doctorat d'histoire et de sociologie, Université Paris Saclay, mars 2018.

Matinet Béryl, Rosankis Élodie, *Les expositions aux risques professionnels dans la fonction publique et le secteur privé en 2017. Enquête SUMER 2017*, Dares, Enquête stat', n°31, 2019.

Mauroux Amélie et al., « Chiffres-clés sur les conditions de travail et la santé au travail », *Synthèse. Stat'*, Dares, n°37, 2021.

Meuret-Campfort Eve. « Dire la pénibilité du travail en crèche ? Une enquête auprès d'auxiliaires de puériculture syndicalistes », *Sociétés contemporaines*, vol. 95, n°3, 2014, p. 81-108.

Murphy Michelle, *Sick Building Syndrome and the Problem of Uncertainty : Environmental Politics, Technoscience, and Women Workers*, Duke University Press, Durham, 2006.

Pelisse Jérôme, « Faire respecter les règles de santé sécurité au travail des agents publics. Appuis et usages paradoxaux du droit dans les pratiques d'inspection d'une grande collectivité locale », in Brunier Sylvain, Pilmis Olivier (dir.), *La règle et le rapporteur. Une sociologie de l'inspection*, Paris, Presses des Mines, 2020, p. 87-107.

Omnès Catherine, Bruno Anne-Sophie, *Les mains inutiles : inaptitude au travail et emploi en Europe*, Paris, Belin, 2004.

Peyrin, Aurélie. « Quantifier les emplois précaires dans la fonction publique d'État, 1976-2017 », *Histoire & mesure*, vol. 35, n°2, 2020, p. 43-72.

Pierru Frédéric. « Introduction. L'administration hospitalière, entre pandémie virale et épidémie de réformes », *Revue française d'administration publique*, vol. 174, n°2, 2020, p. 301-315.

Piquemal Marie, Coulaud Aurore, « Dans les écoles, le tableau noir de l'amiante », *Libération*, 3 février 2020.

Ponge Rémy, « La santé au travail au secours de l'action syndicale ? Retour sur la "sanitarisation" d'un répertoire d'action militant », *Politix*, vol. 135, n°3, 2021, p. 137-162.

Primerano Julie, Quand les rapports sociaux de classe prennent corps : catégorisations et expériences des "cancers du travail" en Lorraine », thèse en sociologie, Université de Lorraine, 2019.

Primerano Julie. « La mise en actes du droit de la réparation des cancers professionnels : lire et façonner les corps », *Revue française des affaires sociales*, n° 3, 2020, p. 69-87.

Rainhorn Judith, Bluma Lars (eds.), *A History of the Workplace : Environment and Health at Stake*, London, Routledge, 2014.

Rosental Paul-André (dir.), *Silicosis. A World History*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 2017.

Rioux Michael, « La Reconnaissance Des Maladies Professionnelles, Une Procédure Opportunément Restrictive. » *Médecine & Droit*, 2017, p. 141-153.

Rioux Michael, « The Evaluation of Occupational Disease in the Public Sector », *Archives Des Maladies Professionnelles et de l'Environnement*, 2018, vol.5, n°79, p. 626-632.

Ruiz Émilien, *Trop de fonctionnaires ? Histoire d'une obsession française (XIXe-XXIe siècle)*, Paris, Fayard, 2021.

Saglio Jean, « Les relations professionnelles dans les fonctions publiques françaises. Éléments d'analyse », *La revue de l'IREs*, vol.2, n°45, p. 33-53.

Siblot Yasmine. « Entretenir un rapport mobilisé à sa condition sociale en milieu populaire. Engagement syndical et sociabilité parmi des ouvrières de blanchisserie », *Sociétés contemporaines*, vol. 109, n°1, 2018, p. 65-92.

Siwek-Pouydesseau Jeanne, *Les syndicats de fonctionnaires depuis 1948*, Paris, Presses universitaires de France, 1989.

Supiot Alain, *La gouvernance par les nombres. Cours au Collège de France (2012-2014)*, Paris, Fayard, 2015.

Thébaud-Mony Annie, *La reconnaissance des maladies professionnelles en France. Acteurs et logiques sociales*, Paris, La Documentation française, 1991.

Vincent Catherine, Meilland Christèle, Nizzoli Cristina, "Dialogue social et négociation dans les fonctions publiques : Quel rôle dans les réorganisations ?", Rapport d'étude, CFDT- Économie et Société, 2020.

Viet Vincent, Ruffat Michèle, *Le choix de la prévention*, Paris, Économica, 1999.

Ziglioli Bruno, « *Sembrava nevicasse* » : *la Eternit di Casale Monferrato e la Fibronit di Broni*, Milano, FrancoAngeli, 2016.